



Fondation
de Gaspé Beaubien
Foundation

**Mesures urgentes à prendre pour accroître et protéger
l'innovation en matière de technologie de l'eau au
Canada**

**Mémoire à l'intention du Comité permanent d'environnement et du
développement durable**

Montréal, décembre 2023

Sommaire

La Fondation de Gaspé Beaubien a créé il y a plus de 10 ans un organisme de charité appelée AquaAction, dont la mission est de préserver et restaurer l'eau douce en Amérique du Nord en facilitant l'émergence de nouvelles technologies de l'eau.

Nous croyons fortement que par ce mouvement de jeunes entrepreneurs, nous pourrions accélérer l'impact environnemental sur nos cours d'eaux si précieux. Le paysage de l'innovation dans le domaine des technologies de l'eau au Canada est confronté à des menaces imminentes. En effet, nos voisins américains voient d'un œil très positif le déploiement de ces jeunes entreprises qui offrent des solutions prometteuses pour des enjeux criants et urgents aux États-Unis.

Nous croyons aussi fortement que le gouvernement du Canada doit jouer un rôle important afin de protéger la propriété intellectuelle de ces innovations essentielles pour faire face à la menace climatique et protéger les emplois créés par cette jeune industrie.

À propos

La Fondation a été créée en 1990 par Nan-B et Philippe II de Gaspé Beaubien pour partager généreusement leur temps et leurs ressources avec la communauté. Depuis la vente de leur entreprise, Telemedia en 2001, ils se consacrent à temps plein à leurs activités philanthropiques. Avec l'engagement des trois générations de la famille, la restauration et la préservation de l'eau est devenu leur cause principale. Les projets philanthropiques de la famille sont abordés dans un esprit d'entrepreneuriat. Cette approche se base sur trois principes fondamentaux. Premièrement, échanger avec les parties prenantes pour comprendre leurs besoins et déterminer ensemble les actions clés du projet, secondement, fournir les capitaux initiaux nécessaires au développement du projet, et assurer la pérennité du projet par la recherche de financements durables. Finalement, la collaboration multi-sectorielle et l'association avec des experts reconnus sont au cœur de notre mode opératoire. Les nouvelles générations sont elles aussi au centre de nos programmes qui encouragent les nouvelles perspectives et les idées innovantes. La diversité de nos partenaires est la source de l'innovation et de la créativité sur lesquelles se base la durabilité de nos projets.

La Fondation de Gaspé Beaubien a fondé AquaAction, organisme de charité dont le siège social est situé à Montréal. AquaAction est un facilitateur et un accélérateur essentiel dans le domaine des technologies de l'eau. AquaAction est à la tête d'un important programme d'innovation dans le domaine de l'eau en collaboration avec le gouvernement du Québec. En tant qu'organisme à but non lucratif ayant une présence importante au Québec ainsi que partout ailleurs au Canada et aux États-Unis, AquaAction orchestre la collaboration entre les intervenants du secteur privé, du secteur philanthropique et des différents paliers de gouvernement, afin de favoriser la croissance des entreprises canadiennes en démarrage dans le domaine des technologies de l'eau.

Vouée à harmoniser les initiatives entrepreneuriales avec les intérêts nationaux stratégiques du Canada en matière d'eau douce, AquaAction sert l'intérêt public en protégeant les milieux aquatiques grâce à des technologies de pointe.

Tout en reconnaissant les efforts d'investissements, de réformes réglementaires et de changements institutionnels du gouvernement du Canada dans la réduction des carbonnes, **La Fondation de Gaspé Beaubien tient à souligner que toutes ces mesures, bien qu'elles positionnent le Canada comme une économie à faibles émissions, ne permettent pas de s'attaquer à l'économie et la rareté de l'eau.** Les mesures fiscales récemment annoncées, comme le crédit d'impôt à l'investissement dans le secteur manufacturier propre, doivent s'appliquer plus largement en incluant les entreprises de technologie d'eau afin d'empêcher que la propriété intellectuelle et les emplois ne quittent le Canada. En effet, l'engagement actif du département du Commerce des États-Unis auprès d'AquaAction et de ses entrepreneurs met

en évidence le risque que le Canada perde sa compétitivité dans l'innovation des technologies de l'eau.

Étant donné les activités accrues de la Fondation de Gaspé Beaubien et d'AquaAction au sein des communautés de protection de l'eau douce et des communautés d'innovation en technologies de l'eau, en particulier dans les régions des Grands Lacs du Canada et des États-Unis, nous croyons être bien placé pour partager nos recommandations avec le gouvernement du Canada. Il est impératif de s'attaquer de toute urgence à la disparition des startups canadiennes ainsi que de la propriété intellectuelle au profit des États-Unis. Le Canada se doit de protéger l'économie bleue Canadienne.

Multiples enjeux rencontrés dans le secteur des technologies de l'eau

1. Manque de soutien fédéral direct pour les facilitateurs et les accélérateurs : Les facilitateurs et accélérateurs comme AquaAction n'ont pas de soutien fédéral direct et comptent plutôt sur des investissements philanthropiques, provinciaux et/ou du secteur privé pour évoluer alors que la gestion de l'eau est une responsabilité publique.
2. Nécessité d'une approche intégrée en matière d'innovation dans le domaine de l'eau au sein de l'Agence canadienne de l'eau (ACE) : L'ACE n'a reçu ni le mandat ni les ressources nécessaires pour intégrer de façon transparente l'adoption de solutions innovantes dans le domaine de l'eau. Il est essentiel d'éliminer les silos ministériels et de coordonner les efforts avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et la Fédération canadienne des municipalités (FCM).
3. Les programmes de technologies propres ne tiennent pas compte des technologies de l'eau : Les programmes de technologies propres d'ISDE devraient explicitement identifier les technologies de l'eau comme un domaine prioritaire pour la recherche et l'investissement, compte tenu de l'importance de l'innovation dans le domaine de l'eau douce. Pas d'eau, pas de vie.
4. La nécessité d'inclure des mesures incitatives pour les technologies de l'eau dans les politiques budgétaires : Les récentes mesures fiscales et les crédits d'impôt annoncés par le ministère des Finances ont notamment omis des mesures incitatives pour les technologies de l'eau. Cette négligence rend les entrepreneurs canadiens, de ce secteur vital, vulnérables au recrutement par des offres plus attrayantes de la part d'entités américaines. Une telle tendance pose un risque important pour la protection et la conservation de nos investissements dans le domaine des technologies innovantes de l'eau, ainsi que pour notre propriété intellectuelle. Cette propriété intellectuelle est cruciale pour faire face aux graves impacts climatiques, tels que les sécheresses extrêmes, les feux de forêt et les inondations, auxquels le Canada est actuellement confronté et continuera de faire face à l'avenir. Il est impératif que nos politiques budgétaires évoluent pour inclure un soutien substantiel aux technologies de l'eau, en reconnaissant leur rôle essentiel dans l'amélioration de la résilience du Canada face à ces défis climatiques croissants.

Cinq recommandations au gouvernement du Canada

1. Mettre en place un plan de financement et des programmes de subventions dédiés aux facilitateurs/accélérateurs qui sont au service des jeunes entrepreneurs dans le secteur des technologies de l'eau. Cela permettrait de réduire les risques pris par ces jeunes entrepreneurs en démarrage et favoriserait l'émergence d'un plus grand nombre de solutions technologiques pour préserver notre eau. Le ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'énergie du Québec (MEIE) a démontré l'efficacité d'un tel investissement en subventionnant un nouveau programme créé par AquaAction, nommé AquaEntrepreneur. Le programme AquaEntrepreneur facilite l'accès des jeunes entrepreneurs en technologie de l'eau au marché municipal et industriel en déployant des projets pilotes robustes en milieu réel du marché. Depuis sa création en 2022, les bénéficiaires du programme AquaEntrepreneur ont générés 50 fois l'investissement fait par le Gouvernement du Québec. Ainsi, tant au niveau fédéral que provincial, le Canada a besoin de programmes de subventions ciblés pour financer les facilitateurs/accélérateurs des technologies de l'eau, comme AquaAction, le Centre Dobson de l'université McGill pour l'entrepreneuriat, le CTEAU à Montréal, MaRS à Toronto et Foresight en Colombie-Britannique. Nous considérons que ces organisations sont les meilleurs placés pour supporter les bureaucrates gouvernementaux dans leur prise de décision afin de déterminer quels seraient les meilleurs investissements dans les start-ups et les technologies de l'eau les plus prometteuses.

2. Travailler avec les municipalités et les intervenants pertinents de l'industrie pour créer un cadre qui puisse faciliter l'accès des jeunes innovateurs aux sites de différents plans d'eau et ainsi déployer des projets pilotes en milieu réel. Cette recommandation a pour objectif de faciliter la phase de test et de validation des technologies de l'eau souvent restreinte par un cadre de loi très stricte en matière de gestion des eaux potables et usées. Une souplesse des règles pour l'implantation de projets pilotes, permettrait une entrée plus rapide sur le marché. Il serait bien d'explorer les options avec la **Fédération canadienne des municipalités (FCM)** pour élargir la portée du **Fonds municipal vert et permettre** des projets pilotes misant entre autres sur l'intelligence artificielles, l'ingénierie et la collecte de données.

3. Mettre en place un partenariat formel et solide entre le Conseil national de recherches Canada (ISDE) et l'Agence canadienne de l'eau (ECCC), afin d'assurer une meilleure collaboration interministérielle en matière d'innovation dans le domaine des technologies de l'eau. Ce partenariat servirait entre autres à financer l'établissement ou la modernisation **d'installations de recherche et de développement axées sur les technologies de l'eau.** Des

installations accessibles et à la fine pointe de la technologie permettraient aux innovateurs d'effectuer des tests et une validation approfondie de leurs solutions.

4. Mettre en place des incitatifs fiscaux et des crédits d'impôt pour les entreprises et les investisseurs qui innovent dans le domaine des technologies de l'eau, afin que le secteur canadien des technologies de l'eau demeure concurrentiel par rapport aux États-Unis. Cela pourrait attirer les investissements privés, stimuler la croissance économique et encourager le développement de solutions durables pour l'eau.

5. Investir dans des programmes d'éducation et de formation axés spécifiquement sur les technologies de l'eau. Améliorer ou créer des programmes d'ingénierie et/ou d'entrepreneuriat en y ajoutant la notion des technologies de l'eau, offrir des bourses d'études et des stages pour constituer une main-d'œuvre qualifiée pouvant stimuler l'innovation dans le secteur de l'eau. Le Fonds pour dommages à l'environnement du gouvernement du Canada, qui a mis de l'avant le fonds sur la littératie environnementale avec la collaboration du secteur philanthropique Canadien, est un bon exemple et un excellent premier pas – nous avons besoin de plus de ces programmes afin d'accentuer la sensibilisation à la préservation de l'eau, essentiel à toutes formes de vies.

Conclusion

Compte tenu de la crise actuelle de l'eau caractérisée par des sécheresses, des inondations, des incendies et de la pollution, le Canada doit réagir de toute urgence pour préserver son eau douce. En traitant la technologie de l'eau et ses innovations avec le même sentiment d'urgence qu'occasionnent d'autres enjeux environnementaux, le Canada pourrait s'affirmer comme un chef de file mondial en matière de protection et préservation de l'eau. Nous croyons même qu'il en a la responsabilité face au monde entier, abritant près de 20% des réserves d'eau douce mondiale. Des mesures rapides et décisives, des investissements importants et une solide collaboration gouvernementale sont essentiels pour maintenir notre position mondiale et protéger nos ressources en eau douce.

Il est essentiel d'agir de toute urgence.